

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 41 (1949)  
**Heft:** 7

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ainsi pourraient s'écrire à grands traits trente années de dévouement à la cause de la classe ouvrière et de la paix. Mais le regret vous reste d'avoir été tellement incomplet! La fierté du mouvement syndical est d'avoir produit des hommes comme Jouhaux par qui fut prouvé que du peuple étaient capables de sortir des valeurs que le conformisme aurait voulu limiter aux castes et aux privilégiés.

Réalisme, intelligence, persévérance, caractérisent essentiellement cet homme généreux qui a su conserver les qualités du peuple. Aujourd'hui, l'ouvrier du plus petit syndicat trouve toujours auprès de lui la même aide, les mêmes précieux conseils, et les plus grands hommes d'Etat veulent connaître son opinion.

Hier, de Genève, nous l'entendions dire: « La situation actuelle peut, en effet, être comparée à celle de 1920, mais notre devoir est aussi le même et nous avons enrichi notre expérience, il faut faire la paix dans la justice sociale, les deux sont inséparables. »

Sachant bien que les hommes de bonne volonté n'œuvrent pas pour eux-mêmes ni pour l'immédiat, Léon Jouhaux a tracé pour le mouvement ouvrier une route sur laquelle il lui suffit maintenant de s'engager.

« Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre comme si l'on ne devait jamais mourir », disait un de nos philosophes. Léon Jouhaux, à 70 ans d'âge, dont cinquante ans de vie militante, donne à la formule de Vauvenargues la plénitude de son sens.

## Bibliographie

*Pour la libération des échanges internationaux*: Le chèque-compensation, par *Edgard Milhaud*, professeur honoraire à l'Université de Genève. Une plaquette in-8, de 44 pages. Comité d'action pour la compensation internationale intégrale, 11, rue de Beaumont, Genève.

Le projet auquel est consacrée cette étude a suscité dans la période d'avant-guerre un extraordinaire intérêt. Les présidents des grandes commissions économiques de la Chambre française déposèrent en sa faveur, en mars 1936, une proposition de résolution tendant au rétablissement des échanges internationaux dont l'exposé des motifs disait: « Il existe un remède certain, d'application possible, même facile, sur lequel s'est fait une espèce d'union sacrée, puisque de la C. G. T. aux économistes, financiers et industriels du Comité du bloc-or, tout le monde presse le Gouvernement de l'adopter et de l'appliquer au plus tôt: ce remède, c'est le plan de notre compatriote le professeur Milhaud, professeur à l'Université de Genève. Il consiste en la création, en lieu et place des livres de clearings bilatéraux, d'instruments de paiement à circulation internationale, payable seulement en marchandises ou services (à l'exclusion de l'or), analogues à la lettre de change, mais à validité limitée. L'ingéniosité du système n'a d'égale que sa simplicité. Grâce à lui, l'absolue sécurité des transactions est retrouvée... C'est cela le but et le résultat mathématique du plan

Milhaud.» La presse britannique, du *Manchester Guardian* au *Times*, était aussi sympathique que celle de France, de Belgique, de Suisse ou des pays de l'Europe centrale ou orientale. La Société des Nations, répondant à ce grand mouvement d'opinion, était sur le point de s'engager à fond quand survint brusquement, en septembre 1936, l'Accord monétaire tripartite entre les Etats-Unis, l'Angleterre et la France, point de départ d'alignements monétaires dans lesquels ont crut voir le salut. Quant l'euphorie passagère qu'ils avaient provoquée eut pris fin, la tension politique grandissante refoula les problèmes économiques internationaux à l'arrière-plan. On avait laissé passer l'heure propice. Mais aujourd'hui le système éveille de nouveau l'intérêt des milieux économiques internationaux, qui se rendent compte que, à l'inverse de tant d'expédients superficiels suggérés ou pratiqués, il va au fond de plusieurs des grandes questions posées à l'Union européenne de coopération économique et aux Nations Unies. Aussi la présente étude, par la clarté saisissante de ses démonstrations, ne manquera-t-elle pas de retenir l'attention des cercles intéressés et de l'opinion générale.

*De l'industrie suisse de la pierre naturelle à bâtir.* Vient de paraître en langue française, comme 52<sup>e</sup> supplément de « La vie économique », revue mensuelle éditée par le bureau de la *Feuille officielle suisse du commerce*, un rapport de la Commission d'étude des prix, organe consultatif du Département fédéral de l'économie publique, *sur la formation des prix dans l'industrie suisse de la pierre naturelle à bâtir* (83 pages). La première partie de ce rapport, qui est complétée par une série de tableaux dressés en appendice, donne un aperçu général de l'industrie suisse de la pierre naturelle à bâtir. On trouve là d'abord une description des bases naturelles de la branche, puis — à la lumière des chiffres du recensement des entreprises — une évocation de son évolution depuis le début du siècle, ainsi que de sa situation actuelle, éclairée par quelques exemples concrets. La deuxième partie renseigne d'une façon précise sur les facteurs internes d'exploitation qui conditionnent la formation des prix. D'abord la phase de l'extraction, puis celle de la préparation de la pierre sont étudiées de près, d'une part sous leur aspect technique, d'autre part sous leur aspect commercial, c'est-à-dire par rapport aux frais qui en découlent. Cette analyse est le point de départ qui permettra de tirer au clair les éléments nécessaires à un calcul rationnel du prix de revient, calcul qui fait encore défaut à l'heure actuelle dans la branche dont il s'agit. La troisième et dernière partie examine en quoi la formation des prix de la pierre naturelle est influencée par le marché. L'exposé porte ici d'abord sur les possibilités d'écoulement de la pierre naturelle sur le marché des matériaux de construction et sur les principaux facteurs qui les déterminent, puis sur la concurrence entre produits indigènes et produits étrangers, enfin sur les conditions de l'offre et de la demande dans leur répercussion sur les différentes entreprises de la branche. Grâce à la méthode suivie dans l'élaboration de son rapport, la Commission d'étude des prix a pénétré au cœur du sujet. Aussi ne saurait-elle manquer d'avoir apporté une contribution essentielle à la clarification du problème de la formation des prix dans l'industrie de la pierre naturelle à bâtir, notamment en montrant comment ces prix doivent rationnellement se calculer. Nombre des observations qu'elle a faites au cours de son enquête, bien que limitées à une branche qui ne joue pas un rôle de premier plan dans l'économie nationale, présentent sans doute, en raison de leur portée générale, un intérêt qui déborde le cercle restreint de l'industrie dont il s'agit et s'appliquent par conséquent à l'exploitation des entreprises en général et à l'économie publique dans son ensemble.

*Annuaire coopératif 1949.* Edité par l'U. S. C. — Comme toutes ces dernières années, l'Union suisse des coopératives de consommation (U. S. C.) publie dans son *Annuaire coopératif* un aperçu des problèmes et des activités du mouvement coopératif suisse. Ce volume de 90 pages contient un article de M. Max Weber

sur « Les coopératives en période de changement de conjoncture » ; des considérations relatives à la « Position de la V.O.L.G. dans l'agriculture » de M. E. Durtschi ; un article de M. Robert Bratschi, intitulé « Coopératives et syndicats ». M. A. Antoni, secrétaire général de la Confédération des coopératives ouvrières de France, y parle de la naissance et du développement des « Coopératives ouvrières de production », tandis que M. H. Wenger traite des « Coopératives d'élevage du bétail » en Suisse. L'Annuaire contient également un article sur les « Pharmacies coopératives », dû à la plume de M. Jakob Flach, et une contribution de M. H. Handschin sur le « Mouvement coopératif à l'étranger ». En quelques pages, enfin, M. Ch.-H. Barbier fait part de ses « Réflexions sur le XVII<sup>e</sup> congrès de l'A. C. I. ». Viennent ensuite, dans la partie « statistiques », des indications sur le mouvement coopératif en Suisse et la vie économique générale de notre pays, ainsi qu'une chronique générale pour la période avril/mai 1948 à avril 1949.

*La Psychologie et l'Organisation du Travail*, par Hyacinthe Dubreuil. Les Editions Radar, Dr H. Lokay, Genève.

Le but de cet ouvrage substantiel de 39 pages ramassées et puissantes est de contribuer à former l'«esprit de corps» dans les métiers par une collaboration entre employeurs et travailleurs. Par là même, cette œuvre nous intéresse puisqu'elle concourt, par des chemins convergents, au même but auquel nous visons, c'est-à-dire mettre le travailleur à sa juste place dans l'économie. Il faut, peut-être davantage encore, être reconnaissant à M. Maurice Robert, secrétaire de la Fédération des syndicats patronaux à Genève, d'avoir eu l'audace d'écrire la préface idéale qui recommande aux chefs la lecture de Dubreuil «afin qu'ils sachent compter avec l'intelligence et la conscience de leurs collaborateurs, mais également avec leur cœur, afin qu'ils n'oublient jamais qu'il faut vivre, laisser vivre et au besoin aider à vivre». En cette époque de perversion des idées, il est agréable de tirer respectueusement son chapeau à un secrétaire patronal assez intelligent pour comprendre qu'entre l'étatisme paralysant et le libéralisme économique aux rigueurs implacables, il est un tiers chemin pour les hommes de bonne volonté: C'est la collaboration à égalité dans les métiers dont vivent patrons et ouvriers.

Dans une première partie historique, l'auteur évoque l'apparition de la psychologie dans les rapports humains en général, du travail en particulier. C'est d'abord «De l'influence des passions sur le bonheur humain» par cette chère compatriote, M<sup>me</sup> de Staël, puis l'«Emile» de notre Rousseau national qui ne fut à l'époque ni prophète en son pays ni même *persona grata*. Fourier, en 1836, pousse plus loin dans le sujet qui nous occupe en écrivant «La Fausse Industrie, morcelée, répugnante, mensongère, et l'antidote, l'Industrie naturelle, combinée, attrayante, véridique, donnant quadruple produit et perfections extrêmes en toutes qualités», titre qui dut embarrasser fort le typo de l'époque à la recherche d'une harmonie classique! Mais c'est Taylor, le mal-aimé, ou plutôt le méconnu, précurseur en matière d'organisation systématique de travail, qui, après avoir fait appel à la passivité des hommes, au début de ses expériences, introduisit les premiers rudiments de la sélection professionnelle, inconcevable sans connaissances psychologiques. Quelle réhabilitation pour le bouc émissaire que tant de syndicalistes rendirent responsable de leurs maux au début de ce siècle! Réhabilitation méritée si l'on en juge à ces lignes de l'ingénieur américain, écrites en 1906: «Le temps n'est plus où un homme seul pouvait accomplir quelque grande œuvre personnelle sans le secours de personne. Le temps vient, au contraire, où toutes les grandes choses seront réalisées par la coopération de beaucoup d'hommes, accomplissant chacun *la fonction pour laquelle ils auront le plus d'aptitudes, et devenant capables d'atteindre une haute perfection dans cette fonction particulière...*»

Hyacinthe Dubreuil, dont l'érudition n'empiète jamais sur la réflexion personnelle, établit magistralement que la psychologie n'est pas, ne doit pas,

ne peut pas être une technique nouvelle destinée à augmenter simplement les profits des entreprises, qu'elle ne constitue pas non plus la panacée souveraine permettant de maintenir la paix sociale. C'est tout simplement une science encore en devenir apportant les moyens d'être plus justes envers le travailleur, de le placer au poste pour lequel il est prédestiné, de mettre en mouvement son impulsion interne, libéré définitivement des empiètements maladroits sur sa dignité d'être humain conscient. L'auteur remarque finement que la psychologie se rencontre alors avec la morale et permet d'atteindre des résultats matériels «de surcroît», «les sacrifices les plus extraordinaires n'ayant jamais été déclenchés par des mobiles utilitaires»! Les premiers résultats atteints par la psychologie expérimentale aboutissent à l'orientation professionnelle par les moyens de la sélection et des tests, dont l'auteur cite des exemples frappants.

De la psychologie de l'individu, Dubreuil nous mène à l'étude de la psychologie collective, le milieu dans lequel il travaille ayant d'inévitables répercussions sur l'homme. Ces influences se manifestent par exemple par le goût de la romance chez le peintre en bâtiment, l'air de famille qui marque les cheminots partout dans le monde, la gravité des mineurs, la respectabilité des typographes, conscients à tel point de collaborer à l'éclosion de la pensée «que leur attitude donne à penser qu'ils ont le sentiment de participer à un sacerdoce». N'appréciez-vous pas cette observation aiguë: «D'une manière générale, la discipline sans laquelle aucun métier ne pourrait parvenir à sa perfection fait presque toujours qu'un *homme de métier* est en même temps un homme de bons sens.» Comme tout dévergondage intellectuel se traduirait pour lui par une malfaçon, sa pensée se trouve maintenue dans une logique stricte: «Mais il est remarquable que cette logique s'allie de façon parfaite avec le sentiment de la beauté, et même parfois un certain sens poétique, révélant ainsi que le travail professionnel normal est incontestablement un moyen de culture, et probablement le meilleur qui soit.»

Le chapitre qui traite de l'empreinte du XIX<sup>e</sup> siècle sur l'esprit des travailleurs ramène de l'esprit de corps à la solidarité ouvrière. Ceux qui forgèrent l'histoire industrielle se sont peu souciés du bonheur de la main-d'œuvre, de ses conditions matérielles, de son existence, de son développement. L'apprentissage lui-même était alors un domaine en friche, «qu'il reste à cultiver en de nombreux pays», ou à régler paritairement ajouterons-nous comme dans ces métiers graphiques toujours à l'avant-garde.

L'auteur insiste sur l'histoire tragique, jalonnée de grèves, de luttes pour améliorer la condition des travailleurs, avant d'aborder l'histoire des systèmes vicieux de rémunération, des privilèges accordés «à un personnel subalterne sans formation morale et surtout recruté pour son *énergie* à faire régner la discipline», le travail aux pièces, les primes «plus ou moins ingénieusement combinées pour éluder une solution équitable au paiement du travail, et surtout pour empêcher la rémunération ouvrière de dépasser le *plafond* jugé suffisant pour le paiement du travailleur». Avec autorité, Dubreuil balaie cette fâcheuse conception, encore assez courante «que la rémunération du travail doit faire équilibre au coût de la vie». Raisonnement unilatéral, puisqu'il ne touche que les travailleurs. Que faire alors quand on doute également de l'efficacité finale des différents systèmes de primes? Considérer ces systèmes comme une sorte d'état de transition entre les anciennes méthodes empiriques de rémunération du travail et *celles qui assureront un jour au travailleur des conditions psychologiques de travail analogues à celles qui déterminent l'activité de l'employeur*. C'est la véritable conclusion du livre, qui rend par ailleurs au syndicalisme ouvrier l'hommage qu'il mérite. Pour Dubreuil, «la création et l'élaboration du syndicalisme ouvrier n'est que la transposition apparente de la formation d'une psychologie collective parmi les travailleurs industriels». C'est une prise de conscience de la communauté de leurs intérêts. Cette prise de conscience doit se poursuivre par une lente progression «qui

perfectionnera peu à peu les organismes professionnels dont une société organisée a besoin et dont il n'existe aujourd'hui que des formes embryonnaires». La grève est la marque du fossé qui empêche l'entreprise de passer au stade de la communauté réelle. Nous autres syndicalistes suisses pensons que l'entreprise n'est qu'une partie du vaste complexe professionnel et que le problème des relations du travail se résoudra en partant du général pour finir dans les détails au terme d'une évolution peut-être assez courte.

En écrivant cette brochure bien pensée et développée, Hyacinthe Dubreuil a simplement voulu apporter des indications préliminaires à des études plus approfondies. Sa contribution est de grande importance. Il faut souhaiter qu'elle soit lue avec attention et méditée dans un sens positif, car elle touche au problème fondamental de la solution duquel dépend l'ordre économique dans la paix sociale. Nos lecteurs feront donc bien de la commander à notre secrétariat, puisque l'éditeur a bien voulu faire un prix de faveur pour les syndiqués suisses.

J. M.

---

## Bulletin de souscription

valable jusqu'au 15 août 1949, à adresser au Secrétariat de l'Union syndicale suisse, 61, Monbijoustrasse, Berne.

**Veillez nous adresser par retour du courrier:**

..... exemplaires Hyacinthe *Dubreuil* «La Psychologie et l'Organisation du Travail», ICHA et port en plus. Prix de librairie 3 fr. 50, prix de souscription 2 fr. 80.

**Prix spéciaux réservés aux membres de l'U. S. S.:**

25 exemplaires 60 fr. — 50 exemplaires 100 fr. — 100 exemplaires 180 fr.  
contre remboursement — contre facture.

Lieu et date: .....

Adresse exacte (*sceau*): .....

*Signature:* .....